



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Avenir de la Liaison Est-Ouest du nord des Bouches-du-Rhône

Question orale n° 758

Texte de la question

M. Romain Baubry interroge M. le ministre des transports sur la situation du projet de Liaison Est-Ouest contournant l'agglomération d'Avignon, plus communément appelé projet LEO. Ce projet en trois tranches vise à répondre à des enjeux majeurs de mobilité et d'aménagement du territoire. La première tranche est en service depuis 2010, mais les tranches 2 et 3 demeurent, à ce jour, à l'arrêt. Ce projet est aujourd'hui bloqué, en raison de désaccords politiques persistants entre les collectivités concernées, notamment sur le tracé de la tranche 2. Ce blocage a conduit l'État à rediriger, les crédits initialement prévus vers d'autres opérations. Dans le même temps, le coût du projet a connu une hausse, passant à un niveau désormais proche de 300 millions d'euros. Il lui demande donc si l'État entend toujours mener à bien ce projet structurant et selon quel calendrier, et quelles garanties il peut apporter quant au financement futur de cette infrastructure, dans un contexte de forte inflation des coûts.

Données clés

Auteur : [M. Romain Baubry](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (15^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 758

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 mai 2026](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [5 mai 2026](#)